

APRÈS LA RENTRÉE : QUELQUES CHIFFRES ET COMPARAISONS

Les Syndicats d'enseignants, les associations de parents d'élèves se réunissent de toutes parts et font le point de la situation scolaire après la rentrée de septembre.

D'une façon générale les comptes rendus de réunions, les résolutions expriment du mécontentement : ici les locaux sont insuffisants, là les effectifs sont trop lourds, partout on constate que la rentrée des classes coûte cher aux parents.

La municipalité de son côté a fait le point de la situation.

Elle a constaté que ses efforts persévérants, particulièrement depuis la dernière décennie commencent à porter leurs fruits dans le domaine de l'éducation nationale.

Si depuis quelques années l'Etat avait rempli ses obligations, si sa participation aux dépenses d'enseignement avait été normale, il n'y aurait aucune difficulté à déplorer : ni pour le corps enseignant, ni pour les élèves, et les étudiants ni pour leurs parents.

FREINER LES DEPENSES

Il faut bien dire que l'un des aspects de la politique du pouvoir des monopoles consiste à freiner les dépenses à caractère social.

Dans ces conditions l'éducation nationale ressent terriblement les effets néfastes de cette politique.

Des preuves ?

En voici :

1er exemple :

La construction de l'école primaire J. Zay, celle des Plaines et l'extension de la maternelle du Floréal ont coûté à la ville 210.511.000 anciens Francs.

— les subventions de l'Etat se sont élevées à 96.839.000 A.F. soit 46 pour cent de la dépense.

— le montant de la T.V.A. sur les travaux s'est élevé à 27.854.300 A.F.

— l'aide de l'Etat a donc été réduite à 96.839.000 A.F. moins 27.854.300 A.F. égale 68.984.700 A.F., soit 38 pour cent seulement.

Il y a quelques années les constructions scolaires étaient financées à 70 pour cent Quel chemin parcouru !

2me exemple : Pour la construction de la cité technique Paul Langevin, la ville a payé pour l'Etat 170.000.000 d'A.F.

Et la même année la ville a payé à l'Etat 165.295.000 A.F. de T.V.A.

Ces seules dépenses auraient permis de régler l'accueil des jeunes enfants à la maternelle... par la construction d'autres écoles alors que 238 enfants de 3 ans attendent encore une place.

3me exemple : La nationalisation du C.E.S. H. Wallon est toujours attendue.

La date prévue à cet effet n'a pas été respectée... En attendant la ville continue de payer les frais de fonctionnement, soit 40.000.000 environ.

4me exemple : Les centres de loisirs, les restaurants scolaires de l'enseignement primaire ne reçoivent aucune aide de l'Etat.

Tout fonctionne à la charge de la ville, alors qu'il s'agit de résoudre des problèmes à l'échelle nationale.

... Et les exemples pourraient se multiplier...

Les bons apôtres de la politique du Pouvoir actuel, vous diront que nos réclamations sont démagogiques.

Absolument pas ! Ou'on donne d'abord à l'école publique, à l'école laïque les centaines de milliards dont bénéficie l'enseignement privé, et bien de difficultés seront réglées.

Quelle est la politique municipale en matière d'enseignement public ?

Quand la municipalité dispose des impôts des contribuables, elle en fait un meilleur usage que l'Etat des monopoles.

Elle ne distribue pas de subvention à des capitalistes.

Elle ne fait pas de cadeaux à l'enseignement privé qui devrait se procurer lui-même ses ressources.

Elle ne fait aucune dépense inutile...

— les seules dépenses d'investissement afférentes à l'enseignement public atteignent 20 pour cent du budget.

Les dépenses de fonctionnement sont presque du même ordre.

Pour ne parler que de l'an-

CET, qu'on dise bien que seule l'action efficace menée dans l'union par la municipalité, les parents d'élèves et les enseignants ont permis ce succès après une lutte qui a duré 7 ans !

Les mêmes actions seront né-

Un article de Marius AUTRAN

adjoint au maire

née 1973 disons que 16 classes nouvelles ont été construites (10 pour l'école primaire - 6 pour les maternelles).

— Ces constructions ont permis de faire face à l'accroissement des effectifs qui sont passés de 2.096 à 2.262 pour les maternelles, (le nombre des classes de 50 à 56), de 4.587 dans l'enseignement primaire (le nombre des classes passant de 174 à 185).

Les effectifs moyens par classes sont satisfaisants. Ils facilitent le travail des élèves et des enseignants.

— moyenne par classe des cours préparatoire : 22 élèves.

— moyenne par classe des cours élémentaires : 25 élèves.

— moyenne par classe des cours moyens : 26 élèves.

La moyenne des classes maternelles est de 40 : ce qui est encore excessif. Nous avons vu comment ce problème pourrait être résolu très rapidement.

Et l'enseignement secondaire ?

Dans ce domaine de graves lacunes persistent.

Nous avons donné depuis longtemps les raisons.

Malgré les charges nouvelles imposées aux communes pour un enseignement qui ne doit relever que de l'Etat (participation à la construction - retard dans les nationalisations frais d'entretien, etc...) la situation ne s'améliore que très lentement.

— le lycée Beauissier est surchargé : 2256 élèves au lieu de 1800 ;

— le C.E.S. H. Wallon accueille 200 élèves de plus qu'il ne faudrait ;

— les préfabriqués se multiplient aux Sablettes, au C.E.S. Wallon ; ceux du C.E.S. Curie attendent en vain le passage des bulldozers.

Si des progrès ont été réalisés par la mise en service du lycée technique Langevin et du

cessaires pour obtenir les deux C.E.S. qui manquent à la Seyne centre ville et les Sablettes.

Notre ville est en mutation constante. Il faut prévoir chaque année des constructions nouvelles. Ce sont là des problèmes dont la solution ne souffre aucune attente.

La municipalité de son côté fera tout son possible pour les apporter.

Les œuvres sociales scolaires

La caisse des écoles s'efforce là aussi, d'être à la hauteur des besoins.

Son budget qui est passé de 179.715.000 A.F. à 227.605.000 A.F. permettra de fournir livres et cahiers contre des cotisations modestes.

Ajoutons toutefois que les changements de programme de dernière heure qu'entraînent des changements d'ouvrages, placent la caisse des écoles devant des problèmes quasiment insolubles.

D'autre part, elle essaie d'accueillir le maximum d'enfants dans les restaurants scolaires.

(Plus de 3.600 tous les jours) et de maintenir le prix des repas à un tarif très abordable (2 F 75 en moyenne).

Sa tâche est compliquée aussi par le fait qu'il faut accueillir des centaines d'enfants dans les restaurants, en provenance du 2me degré (C.E.S. Wallon - C.E.S. Les Sablettes).

Des améliorations sensibles seront apportées dans le courant de l'année, là où les besoins sont les plus urgents.

En conclusion, on peut affirmer sans ostentation que la municipalité aide efficacement les familles qui d'ailleurs apprécient les services rendus.

Elle fait beaucoup pour atténuer les difficultés de la rentrée dont le tableau est certainement moins sombre qu'en maints endroits.